



## Règlement d'ordre intérieur du CC St Martin Blanmont pour l'année 2022 :

**Art 1.** Le Club Cycliste St-Martin Blanmont est affilié à la Fédération Francophone Belge du Cyclotourisme (FFBC) – matricule 9915.

Chaque cyclo du C.C. St-Martin Blanmont est tenu de demander, via le club, une licence de cyclotouriste à la FFBC.

**Art 1. Bis** Le club accepte un membre sympathisant pour la contribution club (actuellement de 10 €) pour autant qu'il dispose d'une licence FFBC dans un autre club. Ce membre ne jouit pas des avantages de remboursement du club.

**Art 2.** Pour garantir sa présence à un minimum de sorties sélectionnées par le club, le cyclo verse une cotisation au club. Cette cotisation est fixée comme suit :

Type de cotisation	Club	FFBC	Total / an
Membre	10 €	35 €	45 €
<b>Famille de N membres sous le même toit (*)</b>	<b>10 €</b> <b>Par</b> <b>membre</b>	<b>45 €</b>	<b>45 +</b> <b>N x 10 €</b>
Sympathisant	10 €		10 €

(\*) application lors de la réinscription à partir d'octobre 2022 pour la saison 2023

**Art 3.** Lors des sorties reprises à la feuille calendrier qui leur est transmise annuellement, les cyclos sont tenus de rouler, **revêtus des pièces d'équipement du club.**

Les « sorties valables prises en compte » pour le compteur de participations, celles du calendrier officiel suivi par Bruno ( tableau EXCEL ROUTE ) et Nicolas (Calendrier GOOGLE VTT). Ces deux calendriers sont disponibles sur le site internet. Les modifications effectuées la dernière semaine ne sont pas garanties sur Internet. Le fichier EXCEL ROUTE et le calendrier GOOGLE VTT sont la référence finale.

Le départ officiel doit être respecté, notamment les départs « Féchère » le samedi 13 H (ou 08H30 – 13H à partir du 1<sup>er</sup> avril) et dimanche 08H30-09H00. Les départs annoncés au préalable sur « Whatsapp » par les responsables (Bruno et Nicolas + Lucien est cas d'absence de Bruno ou Nicolas) sont valides.

N'entre en ligne de compte qu'une sortie par week-end. Les jours fériés comptent pour une sortie et peuvent être cumulés avec une sortie du week-end. La participation à une tâche de « La Blanmontoise » est considérée comme une participation valide à une sortie « club ».

**Art 4.** Lorsque le cyclo participe à une sortie organisée par la F.F.B.C., il est tenu de s'inscrire auprès de l'organisateur,



# CC ST MARTIN BLANMONT

ASBL - AFFILIÉ À LA FFBC

**Art 5.** Tout accompagnant invité par un membre et validé par un membre du conseil d'administration devra signer une licence d'un jour avec assurance de la FFBC. Le montant de cette licence d'un jour est prise en charge par le club pour maximum 4 semaines de test. L'exemple type de cette situation est : « Les parents d'un jeune cycliste nous demandent si leur enfant est autorisé à rouler avec le club pour un essai avant l'affiliation »  
Tout accompagnant qui roule avec le groupe sans être « officiellement invité » est un cycliste indépendant libre de rouler sur la voie publique sans responsabilité du club.

**Art 6.** Le membre s'acquitte des coûts pour les équipements. Un remboursement en fin de saison, est offert aux membres nouvellement inscrits dans l'année en cours selon le tableau ci-dessous.

## **TABLEAU DE REMBOURSEMENT pour les nouveaux membres :**

<b>Après 20 sorties en absolu (ce n'est pas limité à une saison)</b>	<b>Valeur</b>
100 % du maillot à manches courtes	44 €
Le montant du premier maillot est payé à l'inscription, application à partir de l'AG 2022. Un membre n'est éligible qu'une seule fois pour le remboursement du premier maillot suite à l'inscription. La ré-inscription un an sur deux ou un an sur trois ou d'avantage ne donne donc pas droit à un nouveau remboursement.	

**Pour la saison 2020 (reporté à la saison 2021 et prolongé pour la saison 2022), le remboursement d'un maillot à courtes manches (ou sa valeur équivalente de 44 € sur un autre équipement) suite à 20 participations aux sorties du calendrier officiel du club est étendu à tous les membres du club inscrits au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Le remboursement sera effectué au terme de la saison sous forme d'un remboursement immédiat lors du bilan de fin de saison et suite à une commande précédente justifiée. Cet avantage n'est pas cumulable avec l'avantage des nouveaux membres pour les nouveaux inscrits.**

**Art 7.** Registre RGPD : Le comité d'administration de l'ASBL CC St Martin Blanmont garanti que les données à caractère personnel mentionnées lors de votre inscription seront utilisées strictement dans le cadre du fonctionnement du club. La mention « j'autorise le comité à utiliser mes coordonnées pour le suivi des activités et des informations du club » sera mentionnée pour les nouveaux inscrits. Le renouvellement de l'inscription pour tous les membres est une acceptation de l'utilisation des coordonnées personnelles pour le suivi des activités et des informations du club. Les membres qui disposent de la liste des adresses emails s'engagent à l'utiliser dans le cadre exclusif des activités du club.

### **Traitement des données:**

-> usage exclusif dans le cadre de l'organisation des activités du club (inscriptions, courriers et classements).

-> Il est demandé à tous les membres d'éviter d'envoyer des courriers « To » à tous, mais d'utiliser « Cci » pour éviter les transferts ultérieurs abusifs.



# CC ST MARTIN BLANMONT

ASBL - AFFILIÉ À LA FFBC

**Art 8.** Sécurité :

**Le port du casque est obligatoire.**

Ne laissez jamais un cycliste seul à l'arrière d'un groupe.

Le code de la route **s'applique en toutes circonstances**, restez vigilants en toutes situations.

**Ne prenez pas de risques en fin de parcours, la compétition est prohibée lors des sorties officielles du club.**



# CC ST MARTIN BLANMONT

ASBL - AFFILIÉ À LA FFBC

## EQUIPEMENTS PROPOSES :

Ci-joint une liste des pièces et prix 2020 des équipements qu'il est possible de commander auprès de notre fournisseur Vermarc :

Maillot Manches Courtes	<b>44 €</b>
Maillot Manches Longues	<b>46 €</b>
Imper	<b>71 €</b>
Veste été	<b>73 €</b>
Veste hiver	<b>92 €</b>
Body	<b>61 €</b>
Cuissard	<b>76 €</b>
Collant	<b>92 €</b>
Corsaire	<b>75 €</b>